



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL de la COURGEONNIERE – Modification(s) de société

Référence : L028577

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 13 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



EARL de la COURGEONNIERE Au capital de 7500 € Siège social LA COURGEONNIERE 35370 TORCE RCS RENNES 527947071 MODIFICATIONS STATUTAIRES Suivant délibérations extraordinaires en date du 15/09/2024, les associés ont nommé co-gérant du groupement Monsieur CARREAU BASTIEN demeurant la Courgeonnière 35370 TORCE , ont procédé à une augmentation du capital social, ont transformé l'EARL DE LA COURGEONNIERE en GAEC DE LA COURGEONNIERE, et ont procédé à l'élargissement de l'objet social de la société aux activités photovoltaïques et ce avec effet au 15/09/2024, le GAEC ayant été agréé par le préfet d'Ille et Vilaine 24/07/2024 sous le n°354168. Ces décisions motivant les publications suivantes Dénomination : DE LA COURGEONNIERE Siège : LA COURGEONNIERE 35370 TORCE Capital : 11250 Euros Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES Pour avis les gérants

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
